

## Panneaux solaires en plus de l'énergie la moins chère

**Et oui, nous nous occupons de l'installation gratuitement !**

Économisez jusqu'à des centaines d'euros par an grâce à nos panneaux solaires ! **EnergyVision installe gratuitement des panneaux solaires sur votre toit et prend en charge tous les frais** : installation, entretien et éventuelles réparations. Et vous ? Vous profitez sans souci d'une électricité avantageuse, en toute tranquillité.

### Comment ça fonctionne ?

Notre formule combine des panneaux solaires avec le contrat d'énergie le moins cher, vous permettant de **bloquer jusqu'à 70 % de votre facture d'énergie à un tarif fixe pendant au moins 10 ans**. Vous êtes ainsi protégé contre les hausses de prix dans un monde en constante évolution.



#### Panneaux solaires

Nous investissons dans vos panneaux solaires, **vous ne payez absolument rien pour l'installation !**

Pour l'électricité que vous consommez directement depuis vos panneaux, **vous payez un tarif fixe avantageux de 0,20 €/kWh, sans frais supplémentaires, pendant 10 ans.**

Si les prix de l'énergie explosent à cause des décisions de Trump ? **Vous restez protégé pendant 10 ans contre les fluctuations de prix.**

L'énergie ne passe pas par le réseau, **donc aucun coût de distribution, taxe, accise ou redevance à payer.**



#### Tarif d'énergie fixe

##### L'énergie la moins chère

Vos panneaux solaires sont combinés à un contrat fixe-variable.  
Le meilleur des deux mondes :

Pendant les 2 premières années, vous recevez **1.000 kWh gratuits chaque année.**

Nous vous fournissons de **l'énergie verte provenant de nos propres installations**, que nous acheminons vers vous via le réseau.

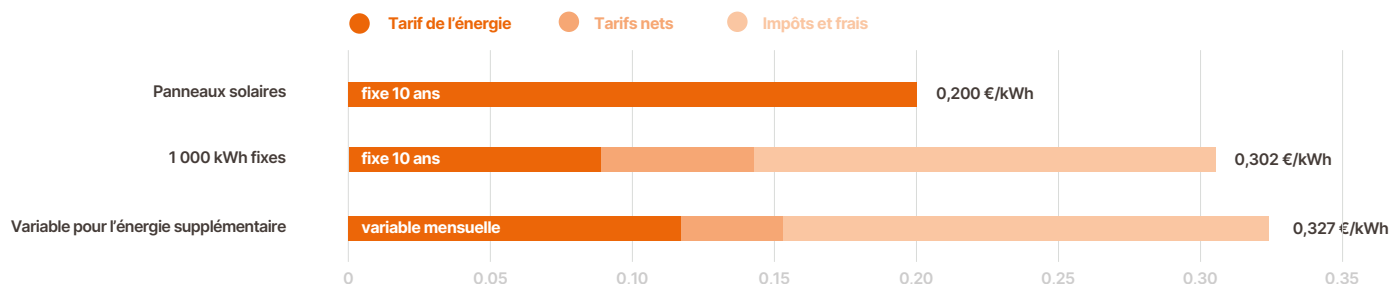
**Aucune obligation** : vous pouvez changer de fournisseur d'énergie à tout moment et continuer à profiter de vos panneaux solaires.



#### Tarif d'énergie variable

**Besoin d'énergie supplémentaire**, au-delà des 1.000 kWh et de l'énergie solaire de votre toit ? Vous la recevez à **un tarif variable**, révisé chaque mois.  
Le prix augmente ? Vous ne le sentez que légèrement (uniquement pour cette partie).  
Le prix baisse ? Votre tarif baisse aussi.

\*Illustration pour une famille de la région de Gand avec une consommation moyenne de 3.500 kWh par an.





## Questions fréquentes

### Êtes-vous éligible ?

Pour bénéficier des panneaux solaires, les conditions suivantes sont importantes :

- Vous êtes **propriétaire de la maison**
- Vous êtes **un particulier** (nous travaillons à une solution pour les entreprises)
- Vous disposez **d'un compteur digital** ou acceptez d'en faire installer un
- Votre toit **ne contient pas d'amiante**

### Vous vous êtes inscrit mais votre toit n'est finalement pas éligible ?

Pas d'inquiétude ! **Vous ne payez toujours rien.**

Ce n'est que si vous souhaitez retirer les panneaux solaires de votre toit que cela entraînera des frais.

### Quelle est la durée du contrat pour vos panneaux solaires ?

Votre contrat dure **10 ans** et peut être tacitement **renouvelé jusqu'à 2 fois**. EnergyVision reste propriétaire des panneaux solaires **pendant 30 ans**, après quoi ils vous appartiennent entièrement.

### Que contient votre dossier de construction personnalisé ?

Nous vérifions d'abord si votre toit est éligible à l'aide d'images satellites, puis nous élaborons un dossier de construction :

- Le **type et le nombre** de panneaux solaires
- Leur **disposition** sur votre toit
- Le **trajet des câbles**
- Le **type et le nombre d'onduleurs**
- Une **estimation des travaux nécessaires** pour l'installation des panneaux solaires

Vous donnez votre feu vert pour l'installation ? Nous sommes déjà en route ! De plus, tout cela est gratuit, vous ne payez rien pour l'installation.

### Comment les panneaux solaires sont-ils entretenus ?

EnergyVision s'occupe **gratuitement de l'inspection, de l'administration, de la surveillance et de l'entretien de votre installation**. Vous n'avez donc rien à faire !

### Que faire si je veux rénover ou effectuer des travaux ?

Faut-il démonter temporairement les panneaux pour les travaux ? C'est possible ! **Nous venons démonter les panneaux pour une durée de 14 jours**. Le coût est de 40 € par panneau (minimum 250 € par intervention). Il n'est pas permis de démonter soi-même ou de faire appel à un tiers.

## **Vous souhaitez quand même arrêter ? Voici les options :**

### **Rachat**

Vous pouvez racheter les panneaux solaires. Le prix dépend du nombre de panneaux et de la durée restante du contrat (le barème de rachat se trouve dans votre contrat).

### **Résiliation du contrat**

**Après plus de 5 ans :** vous pouvez choisir de racheter les panneaux (voir rachat) ou de les faire retirer par EnergyVision moyennant des frais de 750 €.

**Après moins de 5 ans :** vous devez racheter les panneaux et payer une indemnité basée sur le nombre de panneaux et la durée restante de votre contrat.

### **Que se passe-t-il si vous vendez votre maison ?**

Vous prévoyez de déménager ? Aucun problème ! Vous pouvez demander au nouveau propriétaire de reprendre le contrat.

**Le nouveau propriétaire est d'accord ?** Informez-nous et nous nous occupons de tout.

**Le nouveau propriétaire refuse ?** Votre contrat prend fin le jour de la vente et vous reprenez les panneaux solaires. Votre contrat dure depuis plus de 5 ans ? Vous avez alors le choix : reprendre les panneaux ou les faire retirer moyennant des frais de 750 €.

**Vous vendez une partie de votre propriété ?** Informez le copropriétaire et demandez-lui une autorisation écrite.

### **Si je change d'avis ?**

Vous disposez de 14 jours pour annuler votre contrat par e-mail à [herroeping@energyvision.be](mailto:herroeping@energyvision.be) ou par courrier à EnergyVision, Kortrijksesteenweg 1071, 9051 Gand.

## **Quelles sont les prochaines étapes ?**

1

Inscrivez-vous via le QR code ou le bouton ci-dessous.

2

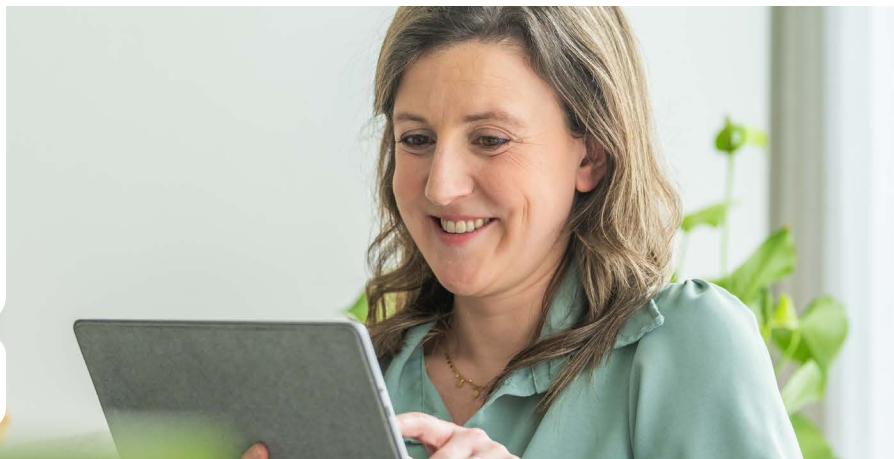
Nous préparons votre dossier de construction, afin que vous sachiez exactement à quoi cela ressemblera.

3

Après votre approbation, nous installons les panneaux solaires dans les plus brefs délais.

4

Vous profitez de l'électricité verte, pendant que nous assurons l'entretien et la surveillance de l'installation pour vous !



Vous avez encore des questions ? N'hésitez pas à nous contacter. Chez nous, pas de centres d'appels ni de chatbots, uniquement de vraies personnes à votre écoute.